Mulhouse (68) : Une fillette de 7 ans abusée par le compagnon “sans-papier” de sa grand-mère

02/03/2012 à 19h00

D’origine algérienne, cet homme de 37 ans prévenu hier, au tribunal correctionnel de Mulhouse, d’agression sexuelle sur une mineure de moins de 15 ans et de séjour irrégulier en France était absent à l’audience : il a fait l’objet d’une expulsion du territoire.

L’agression qu’on lui reproche remonte à la nuit du 27 au 28 mai 2011.

> *Elle s’est déroulée à Mulhouse, au domicile où vivait alors le trentenaire, le studio de sa compagne, une femme âgée d’une vingtaine d’années de plus que lui.*

Cette nuit-là, la dame s’était vu confier par sa fille la garde de sa petite-fille, **une enfant âgée de 7 ans.**

Le couple dormait dans un grand lit au centre de la seule pièce du logement ; la fillette sur un matelas installé à côté. Durant la nuit, l’enfant a senti le conjoint de sa grand-mère la caresser, « remontant vers le sexe, la main passée sous le pyjama », expose Francis Gatty, le président d’audience. La victime a eu le réflexe de se lever et de déplacer son matelas pour s’éloigner de l’agresseur. Elle a relaté les faits le lendemain à sa mère, qui a déposé plainte.

> *Durant toute l’enquête, le prévenu – qui avait été condamné*

en 2007 pour violence sur conjoint – a catégoriquement nié avoir touché l'enfant, la traitant de « menteuse », soutenu par sa conjointe.

Mais la vice-procureure Sandra Furderer estime qu'il y a « largement assez d'éléments » dans le dossier pour conclure à sa culpabilité. (…)

L'Alsace.fr